



## COFICERT FRANCE REMET LE CERTIFICAT AML 30000 A LA BGF BANK GABON, SOUS L'EGIDE DE LA MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE



La Ministre de l'Economie et de la Relance, au Gabon, Madame Nicole Jeanine Lydie Roboty

**Paris, 3 MAI 2022, 17h :** [COFICERT](#) France, organisme de certification spécialisé dans les certifications financières et extra-financières, annonce avoir remis le certificat de conformité au standard [AML 30000](#) à la BGF Bank Gabon, dans le cadre d'une cérémonie organisée en présence de la Ministre de l'Economie et de la Relance, d'officiels de l'Etat gabonais, dont le Président de la Commission Nationale de la Lutte Contre l'Enrichissement Illicite (CNLCEI), des représentants d'organisations internationales, les dirigeants des principaux établissements bancaires de la place et de nombreux diplomates.

*« Cette importante certification, inédite pour un établissement en zone CEMAC, nous réjouit à plusieurs égards. Elle est en phase avec les priorités du gouvernement de la république Gabonaise, qui a lancé à l'échelle nationale, un processus d'évaluation des risques AML/ CFT... Il devient donc prioritaire et stratégique pour les acteurs financiers africains de se doter des politiques adéquates, conduisant à les mettre au diapason des standards internationaux » ; c'est en ces termes, que La Ministre de l'Economie et de la Relance (ministère dépositaire des lois AML du pays), Madame Nicole Jeanine Lydie Roboty, a appelé l'ensemble des institutions financières présentes au Gabon, à se faire évaluer en vue de prétendre à la certification AML 30000 (Anti-Money Laundering, Index 30000).*

Dans un contexte mondial en pleine mutation, la recrudescence continue en matière de criminalité financière, force les réglementations et sanctions internationales à être de plus en plus strictes et pousse les acteurs financiers à faire preuve d'une vigilance accrue. L'exposition au risque étant tel, qu'il apparaît indispensable pour les institutions financières, de se mettre à niveau d'une part et de faire valoir d'autre part, leur conformité aux normes internationales en vigueur. Se prémunir contre le blanchiment d'argent, le financement du

terrorisme et les armes de destructions massives, devient stratégique pour les institutions financières, tant ces maux sont attentivement observés et scrupuleusement épiés, à l'échelle internationale. L'actualité donne raison à l'importance de ce phénomène en Afrique centrale et sub-saharienne et au caractère urgent pour les institutions financières de la région, d'agir pour éviter les sanctions financières et l'isolement économique. Par voie de conséquence, le développement des activités à l'échelle nationale et internationale, ne passera que par l'intégration de ces sujets et la parfaite maîtrise de leur risque inhérent, ont expliqué les experts présents.

Un message fort envoyé par les autorités, au plus haut sommet de l'Etat. La certification AML 30000 offre un avantage concurrentiel indéniable dans un écosystème évolutif. Cela est d'autant plus vrai dans un environnement compétitif, en quête de repères et d'indicateurs, fiables et indépendants. L'indice de conformité à la norme AML 30000 se présente comme un passeport, pour un rayonnement à l'international. Pour rappel, AML 30000 est la norme certifiable, dédiée à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

L'organisme CFC Partners [prolongement de Maghreb Corporate en Afrique et MENA, collaborateur historique de SGS (organisme suisse, leader mondial de la certification) et de DEKRA (organisme allemand, leader européen de la certification)], est intervenu sur le dossier BGFI Bank pour le compte de l'organisme de certification français COFICERT. Mr Souheil Skander, Directeur Général de CFC Partners, précise que le caractère réglementé et encadré de l'activité de certification, impose que l'intervention se fasse de manière générale en aval des mises à niveau du bénéficiaire. A ce titre, c'est le cabinet d'avocat anglais [ASHURST](#) qui a la responsabilité de mettre à niveau l'ensemble des filiales du Groupe BGFI.

Mr Cristian Mocanu, Secrétaire Général de COFICERT, a rappelé que le travail des certificateurs commence là où celui des conseils finit et qu'en la matière, le cabinet ASHURST représenté par ses experts spécialistes LBA/FT, Maître Olivier Dorgan et Maître Paul Charlot, a réalisé un formidable travail de fond, permettant à COFICERT d'intervenir, avec confiance et sérénité. Mr Mocanu salue les efforts engagés par la BGFI Gabon qui ont conduit à l'obtention du certificat AML 30000, tout en rappelant que le certificat a une durée de validité de 3 ans, assortie d'une évaluation annuelle, invitant ainsi le leader bancaire du pays à maintenir et renforcer ses efforts AML/CFT.

Maître Omar Ferchiou, avocat au barreau de New York et spécialiste LBA/FT confirme le caractère sécurisant de la certification AML 30000 pour des institutions financières, là où les sanctions économiques n'ont jamais été aussi fréquentes et lourdes de conséquence, pour les assujettis qui viendraient à faire entorse aux lois en vigueur.

Mr Henri-Claude Oyima, PDG du Groupe BGFI, a annoncé son engagement à conduire non seulement les filiales de BGFI, une à une, à se faire certifier AML 30000, mais également à reconduire et garantir la certification dans le temps, pour chaque filiale certifiée, afin de donner l'assurance à l'ensemble des parties prenantes de la BGFI, de l'implication totale du Groupe dans la lutte contre la criminalité financière et les efforts déployés pour œuvrer pour l'intégrité du système financier, dans les 12 pays où la banque est présente. La BGFI a montré l'exemple sur la région et a ouvert la voie aux autres institutions financières de la place. C'est un message fort envoyé par Mr Henri-Claude Oyima, permettant un nivellement vers le haut de ces sujets, amorçant ainsi une dynamique vertueuse de généralisation de ces bonnes pratiques, pour permettre une meilleure attractivité de la place financière gabonaise, en préservant et valorisant les intérêts du pays.

**COFICERT**  
**Relations Certification AML 30000**

Cristian Mocanu  
[cristian.mocanu@coficert.org](mailto:cristian.mocanu@coficert.org)

**AELIUM**  
**Relations Presse**

Valentine Boivin  
[info@aelium.fr](mailto:info@aelium.fr)



De gauche à droite, Souheil Skander Directeur Général CFC Partners, Maître Paul Charlot Expert Cabinet ASHURST, Dieudonné Odounga Awassi Président de la Commission Nationale de la Lutte Contre l'Enrichissement Illicite, Cristian Mocanu Secrétaire Général COFICERT, Henri-Claude Oyima PDG Groupe BGFI, Madame Nicole Jeanine Lydie Roboty Ministre de l'Economie et de la Relance au Gabon, Loukoumanou Waidi Administrateur Directeur Général BGFI Bank Gabon, Maître Omar Ferchiou avocat au barreau de New York.